

CR Réunion des représentants de clubs et de CDCO 30/09/23

Associations représentées	Présents : 20	Rôle à la LGECO
5116GE ASO CDCO 51 LGECO	Virginie Blum	Membre du bureau directeur Présidente de la commission Pratiques sportives Présidente de la commission Communication
5402GE Scapa Nancy	Benoît Verdenal	
5407GE SOL	Jocelyne Lemerrier, Bernard Lemerrier, Victoire Lemerrier et Célian Blondeau-Toiny	
5703GE TAF	Céline Lemerrier	
5713GE Metz'O	Jean-Christophe Jollain et Jacques Cordier	
CDCO 57	Régine Mouchette	
6701GE COSE CDCO 67	Christophe Villar	
6803GE COM LGECO	Mauricette Joly	Trésorière-adjointe
6804GE COC	Martine Weiss	
8807GE LOS	Cyril Joly	
8809GE HVO	Yves Dodin et Jean-Luc Perrin	
8813GE TRDO CDCO 88	Jean-Pierre Géromey	Membre du bureau directeur
CDCO 54 LGECO	Philippe Pogu	Président Président de la commission Formations Président de la commission Cartographie
LGECO	Sylvie Marchesin	Secrétaire-adjointe Présidente de la commission Juges et arbitres
LGECO	Lucas Chapelot	Président de la commission Jeunes
LGECO	Vincent Mayer	Secrétaire général Président de la commission Développement

Absents excusés : 13

Vincent Frey, Xavier Wack, Juliette Harnist, Jean-Luc Legallais, Olivier Guénin, Yves Boehm et Claudie Grevet (LGECO)

0801GE OSCM, 5101GE ENS, 5501GE SA Verdunois, 6709GE SC Barr, 6806GE COBF, CDCO 68, 8812GE O'Zone

Réunion LGECO des présidents de clubs et de CDCO - Samedi 30 septembre 2023

Table des matières

1/ Calendrier 2024 : point sur les Championnats de Ligue et ajout des départementales	2
2/ Commission Jeunes.....	3
3/ Commission Formations	3
4/ Commission Cartographie.....	4
5/ Règlement des compétitions 2024	4
6/ Fonctionnement du CD de la LGECO	4
7/ Synthèse sur les compétitions 2023	5
8/ Parole aux clubs	5

1/ Calendrier 2024 : point sur les Championnats de Ligue et ajout des départementales

Un rappel est fait sur le fonctionnement des départementales au CN. Notamment le point suivant : le CCR doit être extérieur au club si la course tient lieu de validation pour le traceur.

Le Challenge Jeunes Grand-Est fait l'objet d'une discussion :

- Ce sont aux ligues de s'emparer de cette journée-là. Les dates des 29 et 30 juin 2024 sont bloquées pour cet événement.
- Le moment a été apprécié par les jeunes en 2023. Un effort doit être fait sur la communication. Il convient de réfléchir à la manière de valoriser la venue des clubs et des jeunes dans ces journées.
- Un quiproquo sur les médailles a eu lieu cette année, et la LGECO s'en excuse auprès des organisateurs.
- Une organisation par les jeunes du GREF avec le soutien de la LGECO sera mis en place les 22 et 23 juin 2024, le week-end avant le Challenge Jeunes Grand-Est.

De bons échanges lors de cette réunion ont permis de mettre sur pied un calendrier Grand-Est provisoire cohérent. Celui-ci sera communiqué sur le site de la LGECO dès mise à jour par la commission Pratiques sportives.

Chaque structure a maintenant jusqu'au 30 novembre 2023 23h59 pour ajouter les courses au CN sur l'agenda fédéral en ligne (<https://www.grand-est.ffcorientation.fr/courses/agenda/>).

2/ Commission Jeunes

Comme évoqué ci-dessus, une organisation par les jeunes du GREF avec le soutien de la LGECO sera mis en place le week-end avant le Challenge Jeunes Grand-Est.

Le stage Jeunes LGECO 2024 aura lieu du 8 au 12 juillet 2024 au Champ du feu (67).

Cela permettra de découvrir une nouvelle zone. La commission Jeunes souhaiterait changer de lieu fréquemment. Comme cela a été fait pour la carte à proximité des Cigogneaux (68), la LGECO participerait pour moitié aux frais de cartographie. Un site à proximité de Vigy (57) est évoqué.

Le budget prévisionnel du stage d'été est demandé.

3 personnes sont d'ores et déjà disposées à assurer l'intendance. Toutefois, **chaque aide est la bienvenue, aussi bien pour le stage que pour les week-ends, au niveau de l'intendance comme pour l'aide technique.**

Céline Lemercier rappelle que la FFCO peut sur un RDE ou un week-end GREF proposer des exercices.

Pour la saison 2023/2024, la commission Jeunes a reçu 24 candidatures. 17 jeunes ont été retenus. Pour les jeunes non retenus, la commission Jeunes les encourage à faire des courses cette saison avant de soumettre à nouveau leur candidature.

Calendrier Jeunes en cours :

- 16 et 17 septembre 2023 à Olima (88)
- 18 et 19 novembre 2023 à Nancy (54) certainement RDE
- 2 et 3 décembre 2023 à Raon-l'Étape (88)

3/ Commission Formations

Pour information, pour les jeunes en HN, les modalités de formation en tant qu'expert sont un peu différentes afin de s'adapter à leurs compétences et leur disponibilité.

Suite aux formations réalisées, les validations d'expertise sont quasiment toutes faites. Il manque quelques validations :

- Titouan Savart
- Lucie Lataste pour la formation moniteur
- Célian Blondeau-Toiny pour la formation moniteur

Il est rappelé aux experts de ne pas oublier d'envoyer systématiquement les bilans d'activités. Pour les CCR, même internes au club organisateur, ils doivent fournir un compte-rendu.

Un séminaire expert aura lieu le 21 novembre 2023 en visio.

La commission Juge et arbitres en profite pour demander aux clubs de remonter les noms des experts actuellement actifs afin de permettre de faciliter le travail d'attribution d'experts sur les championnats.

4/ Commission Cartographie

Les projets au plan carto 2024 doivent être déposés avant le 30 novembre 2023 23:59.

Lors de la procédure de déclaration de la carte, il faut envoyer 3 exemplaires de cartes et 2 exemplaires de déclaration signée par courrier à la LGECO à Tomblaine. Attention à ne pas oublier de mettre les vignettes des cartes en ligne.

La FFCO taxe les organisations au CN sur des cartes non déclarées.

Christophe Villar demande pourquoi il faut envoyer la carte en version pdf. La question sera posée à la FFCO.

Yves Dodin demande comment l'on sait quand la déclaration de notre carte est effective. Sur le site internet, la carte est validée en vert comme dans l'exemple ci-après :

88	175	<u>Saint Nabord-Rond Caillou</u>	saint Nabord	2023	✓
88	174	<u>La fontaine Finette</u>	Bulgnéville	2022	✗

Pour information, la déclaration à la BNF permet d'assurer la propriété intellectuelle de nos cartes. C'est un dépôt légal obligatoire pour tous les documents mis en nombre à la disposition d'un public ; cela s'applique aux livres mais aussi aux cartes et plans.

5/ Règlement des compétitions 2024

Comme chaque fin d'année, une évolution du règlement est en cours au niveau fédéral puis régional. **Toutes les remarques ou suggestions d'amélioration sont les bienvenues.**

L'objectif du règlement LGECO n'est pas de tout rappeler. C'est un complément avec les spécificités régionales.

Une discussion sur les échelles fait apparaître certaines incohérences lors d'une organisation nationale récente. Des H et D 65 ont couru sur des échelles différentes.

Les règles d'échelles ne sont que des recommandations dans les règlements cependant il semble important d'être cohérent lors d'une organisation.

6/ Fonctionnement du CD de la LGECO

Le comité directeur souhaite préciser que l'attribution des quotas administratifs est souvent complexe et prend du temps dans les réunions. Des critères précis sont complexes à définir car lors de candidatures exceptionnelles, il y a souvent de bonnes raisons. Il est donc nécessaire d'observer les candidatures au cas par cas.

C'est pourquoi, il est demandé aux clubs organisateurs de classer leurs candidatures pour les quotas administratifs par ordre de préférence, car d'autres candidatures peuvent être éligibles à ces quotas qui ne sont plus uniquement des quotas organisateurs.

Rappel : Un coureur qui a pris part à la course mais ne s'est pas qualifié ne peut être éligible aux quotas administratifs.

7/ Synthèse sur les compétitions 2023

Point d'étape à partir des comptes-rendus des experts.

Nous encourageons les experts à parler de tout, même des points négatifs, afin de pouvoir en tirer des enseignements et donner des conseils lors des séminaires.

Lorsque le CRR est interne, il faut être plus vigilant s'il y a des traceurs poseurs.

Attention à ne pas mettre de boîtier de contrôle SIAC s'il n'y a pas de SIAC disponible sur la course car cela peut induire les coureurs en erreur.

Attention en cas de pointage simultané sur un même boîtier, le SIAC l'emporte sur le non SIAC.

Rappel : le départ ne doit pas être en Air+.

Enfin, un compte-rendu évoque une course où il n'y aurait eu ni résultats affichés ni résultats en ligne. **Nous rappelons que si un lieu de course ne peut disposer de connexion suffisante pour permettre une diffusion en ligne, il est obligatoire d'afficher les résultats.**

8/ Parole aux clubs

Les échanges ayant été riches et nombreux lors de cette réunion, aucune autre question ou demande n'est formulée.

Les échanges informels se sont poursuivis entre les participantes et participants autour d'un pot.